



CHARIER

87-89 rue Louis Pasteur - 44550 MONTOIR-DE-BRETAGNE
Tél. 02 40 17 14 14 - Fax 02 40 90 28 99

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 6 710 000 €
SIREN 305 319 477 - RCS ST-NAZAIRE - SIRET 305 319 477 00017 - APE 7010Z - CODE TVA : FR 53 305 319 477



**H.E. Ban Ki-moon
Secrétaire Général
Nations Unies
New York, NY 10017
USA**

Montoir-de-Bretagne, le 20 juillet 2015

Objet: Lettre d'adhésion au Global Compact, réseau France

Monsieur le Secrétaire Général,

J'ai l'honneur de vous confirmer que l'Entreprise CHARIER soutient les dix principes du Global Compact des Nations Unies concernant le respect des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Par cette lettre, nous exprimons notre volonté d'intégrer ces principes dans la stratégie de notre entreprise, sa culture, ses opérations quotidiennes, et de les faire progresser dans notre zone d'influence. Egalement, de participer à des projets collaboratifs faisant progresser les objectifs de développement plus larges des Nations Unies, en particulier les Objectifs du Millénaire pour le Développement. L'Entreprise CHARIER fera une déclaration publique de cet engagement à ses parties prenantes.

Nous convenons également que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Global Compact est la publication annuelle d'une Communication sur le Progrès (COP), décrivant les efforts de notre entreprise dans l'intégration des 10 principes. Nous nous engageons donc à publier nos progrès dans un délai d'un an maximum à compter de notre date d'adhésion, et par la suite *annuellement*, en conformité avec les directives pour les Communications sur le progrès du Global Compact. Cette COP contiendra trois éléments :

1. Le renouvellement signé du dirigeant envers le Global Compact et ses principes (document distinct de la présente lettre)
2. Une description des actions pratiques (politiques, procédures, activités) que l'entreprise a prises ou planifiées pour intégrer les thèmes des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.
3. Une mesure des résultats des actions entreprises, ou des objectifs chiffrés.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire Général, nos respectueuses salutations.

Paul BAZIREAU
Président du Directoire